

Déclaration de Niamey

Déclaration des organisations francophones de la société civile à l'issue de l'atelier régional de réflexion et d'échanges sur les APE et les 9^{ème} et 10^{ème} FED
Niamey, Niger – 5 au 8 juin 2006

Nous, organisations représentant la société civile, membres du réseau francophone d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo), et d'Europe (Belgique, France), réunies du 5 au 8 juin à Niamey (Niger) en atelier régional de réflexion et d'échanges sur les APE, les 9^{ème} et 10^{ème} FED constatons d'une manière générale sur l'accord de Cotonou :

- le partenariat affiché n'est pas respecté dans les faits
- la participation de la société civile est trop limitée
- les priorités et stratégies de développement des pays ACP sont mises de côté.
- Les courts délais de négociation et leur simultanéité diminuent les capacités de négociations des pays ACP

- S'agissant spécifiquement du 10^{ème} FED
 - L'UE énonce de beaux principes sur le développement social et humain durable et les OMD mais réduit dans les faits les allocations nécessaires en incorporant les financements des Pays et Territoires d'Outre Mer, de la Facilité de Paix en Afrique, ou de l'aide au commerce
 - Il est *de facto* un instrument de négociation des APE
- S'agissant spécifiquement des APE
 - Le découpage de l'Afrique en régions promu par l'Union Européenne ne tient pas suffisamment compte des processus d'intégration en cours, voire les affaiblit
 - La date limite de signature des APE (fin 2007) ne permet ni à la société civile ni aux négociateurs de pouvoir réagir de manière constructive
 - Le démantèlement tarifaire induira de lourdes pertes de recettes tarifaires qui ne pourront être compensées que par des augmentations de TVA, au détriment des populations
 - Le Tarif Extérieur Commun envisagé ne protège pas les produits agricoles et menace de ruiner la souveraineté alimentaire

Au total, ni les APE ni le 10^{ème} FED tels qu'actuellement conçus ne peuvent réellement favoriser le développement de l'Afrique, comme le

montrent les études d'impact (APE), ou les rares consultations de la société civile (FED).

Au regard de ce qui précède, les participant(e)s à l'atelier de juin 2006 de Niamey s'engagent :

- Œuvrer pour la consolidation de l'implication des ANE dans le dialogue ACP/UE dans les pays où cela est déjà acquis,
- Poursuivre l'interpellation des Ordonnateurs Nationaux et des délégations de l'Union européenne pour exiger la participation des ANE à un dialogue tripartite transparent, ainsi que la fluidité de l'information.
- Mettre en place des plates formes démocratiques et représentatives d'une large majorité des ANE dans les pays où elles n'existent pas encore,
- Renforcer les structures d'échange sous-régionales et régionales existantes, afin de rendre effective leur implication dans le dialogue politique.
- Sensibiliser nos populations aux enjeux des APE
- Mobiliser les acteurs de la société civile francophone (ONG, syndicats, organisations de base, medias, secteur privé...)
- Mener un travail de plaidoyer, notamment auprès de nos parlementaires et gouvernements, afin qu'ils prennent en compte les préoccupations des populations
- Construire à ces APE prémâchés des alternatives qui permettront d'en faire de vrais outils de développement
- Assurer la mise en œuvre du plan d'action issu de l'atelier

Conformément aux recommandations de Sélingué (Mali, décembre 2003) et de Harare (Zimbabwe, mars 2006), nous exigeons :

- Que la Commission Européenne mène une évaluation transparente et participative de ces APE, en tenant compte de leurs alternatives
- Les priorités du 10^{ème} FED soient soumises à des débats nationaux publics, transparents et multipartites (Gouvernements, Commission Européenne, Parlements, Conseils Economiques et Sociaux, Acteurs Non Etatiques).
- La participation effective de toutes les parties prenantes dans les négociations soit garantie
- Les pays ACP gardent la maîtrise de leurs stratégies de développement
- Des fonds soient immédiatement libérés afin que le travail d'information, de mobilisation sociale et de mise en réseau se matérialise et que les ANE puissent être opérationnels.,

- Les Etats ACP élaborent et adoptent des outils de suivi et d'évaluation adaptés aux différents acteurs.
- L'aide communautaire pour le développement soit garantie et ne soit plus liée à des conditionnalités quant à son versement (Programmes d'ajustement structurel, bonne gouvernance, lutte contre le terrorisme...)
- La souveraineté alimentaire de nos pays ACP soit assurée
- Soient corrigées les incohérences entre la Politique Agricole Commune et la politique de coopération européenne

En conséquence, nous recommandons :

- Un report de la date de signature des APE et du 10^{ème} FED pour favoriser l'instauration d'un vrai débat sur les priorités de développement, qui pourrait prendre place lors de l'évaluation de fin de parcours du 9^{ème} FED
- Une suspension des négociations APE pour concentrer les efforts sur une intégration régionale au bénéfice du développement
- Un accès équitable de tous les pays ACP au 10^{ème} FED
- De ne pas substituer l'aide au commerce dans le cadre des APE à l'aide prévue dans le 10^{ème} FED

Nous réaffirmons que le développement ne peut naître du seul commerce. Une cohérence des politiques de développement, de politique commerciale, de politiques agricole et environnementale est indispensable. De vrais débats nationaux sur les priorités doivent donc précéder toutes négociations et signatures d'accords entre l'Union Européenne et les pays ACP. Sans quoi ces instruments ne seront que des accords imposés, et une nouvelle catastrophe en matière de développement.

Signé à Niamey, Niger, le 8 juin 2006

Les participants